



Publication Officielle

Commission Régionale de contrôle des clubs

Réunion du 30 juillet 2019 à Amiens avec échange de mails

Présent sur place lors de l'audition : Daniel TROCQ

Liaison informatique : Jean-Pierre FRIVILLE, Luc LAFORGE, Christian LANVIN, André LEMAIRE, Luc VAN HYFTE et Jean-Marie WARME

La commission a procédé à l'examen des dossiers concernant 19 clubs au titre de suivi d'auditions :

- 6 ont fait l'objet d'un simple classement, les clubs ayant satisfait à leurs obligations (Le Touquet, Senlis, Itancourt, Abbeville, Nesle et Roye)
- 3 ont nécessité l'envoi d'un simple courrier pour précisions ou complément (Balagny, Saint-Amand et Gamaches)
- 10 ont fait l'objet d'un courrier avec mise en demeure de produire les documents manquants pour le 31 août et assortis d'une amende pour non production de documents
(Chantilly 150 €, Tourcoing 300 €, Château-Thierry 150 €, Choisy-au-Bac 150 €, Guignicourt 300 €, Laon 150 €, Nogent 600 €, Waziers 150 €, Ailly-sur-Somme 300 € et Wasquehal 600 €)

Prochaine réunion envisagée en septembre.

Daniel TROCQ

Président